

QUATRIEME ANNIVERSAIRE

De la Consécration de Mgr l'archevêque

LE 8 août, jendi prochain, est le quatrième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'archevêque de Montréal. A cette occasion, il y aura à la cathédrale, à 10 heures, messe pontificale chantée par Sa Grandeur. Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles sont invités à y assister.

Le dîner se prendra à l'archevêché après l'office, et une adresse sera lue à Monseigneur au nom du clergé diocésain.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 10 juillet 1901.

LE gros événement du jour est la lettre que le Souverain-Pontife vient d'envoyer aux congrégations religieuses de France. Le gouvernement français, à la lecture de cette lettre qui réprouvait hautement les lois qu'il venait de forger, les déclarait contraires au droit canonique, à la liberté de l'Eglise et ce qui est bien plus grave, au droit naturel, s'est empressé de faire dire par ses organes officieux qu'il n'y avait là qu'une manifestation sans importance et tout-à-fait platonique du chef de l'Eglise. Point n'était besoin de s'en préoccuper. Or il suffit de quelques mots pour faire effondrer tout cet échaffaudage de dénégations intéressées.

— Quand le nonce du Pape eut reçu la lettre, vendredi dernier, il s'empressa d'en communiquer le texte au président du Conseil. Celui-ci vit immédiatement que si les termes de cette lettre transparaissent dans le public, il serait exposé à une interpellation immédiate des socialistes. Ceux-ci lui auraient demandé pourquoi le pape